

Un plan pour l'imagerie : les 10 mesures indispensables

Publié le 11/02/2010, mis à jour le 16/11/2012 par Jean-Pierre PRUVO

Un Plan pour l'imagerie : Les " 10 Mesures Indispensables " (pdf - 229ko)

L'imagerie est au cœur des révolutions médicales

L'imagerie médicale...

- Ce sont des progrès spectaculaires au premier rang des innovations qui ont révolutionné les pratiques médicales au cours des 30 dernières années (source Healthpolitics, 2002).
- C'est la possibilité pour les patients de bénéficier d'un diagnostic fiable et précis pour une prise en charge rapide et adaptée.
- Elle permet de suivre pas à pas les traitements et d'adopter une stratégie thérapeutique sur mesure qui répond aux besoins des patients.
- Ce sont des actes interventionnels diagnostiques ou thérapeutiques moins invasifs et mieux tolérés par les patients.
- C'est l'amélioration des techniques chirurgicales (robot-assistées, coelioscopiques, ou transluminales) rendues plus performantes et moins invasives grâce au guidage par l'imagerie.
- Ce sont les campagnes de dépistage qui contribuent à l'amélioration de la prise en charge et du pronostic de maladies graves, comme le cancer du sein.
- C'est l'amélioration de la prise en charge des tout petits grâce à l'échographie, à l'IRM et aux réductions d'exposition aux rayons X en radiologie standard et en scanner.
- L'imagerie est indispensable à l'évaluation des nouveaux traitements et s'intègre dans la plupart des programmes de recherche multidisciplinaires.

Les radiologues participent à l'amélioration des pratiques

Les radiologues et leurs équipes sont au carrefour de la quasi-totalité des disciplines médicales et chirurgicales ; ils sont au cœur de la prise en charge des patients. Ils participent de manière active à l'amélioration des soins et diffusent les résultats de la recherche en imagerie :

- en prenant part à la rédaction et l'actualisation du Guide du bon usage des examens d'imagerie (www.sfrnet.org) ;
- en participant aux réunions de Concertation Pluridisciplinaire en cancérologie.

Pour ne citer que ces deux exemples. C'est parce que l'imagerie est au cœur des révolutions médicales, c'est parce que les radiologues contribuent au quotidien à l'amélioration des pratiques, c'est parce que les grands plans de santé publique (plans Cancer, Alzheimer, AVC...) devront pour réussir s'appuyer sur une imagerie moderne et innovante que les professionnels de l'imagerie, par la voix de la Société Française de Radiologie, demandent aujourd'hui la mise en œuvre d'un plan de santé publique en 10 mesures visant à combler le retard de la France en matière d'équipement et à promouvoir la recherche médicale et l'amélioration de la qualité des soins.

Un plan en 10 mesures pour l'imagerie

1. Diffuser et mettre en œuvre l'utilisation du Guide du bon usage des examens d'imagerie, excellent outil interdisciplinaire du développement professionnel continu.
2. Assurer une imagerie diagnostique et interventionnelle adaptée pour tous les patients en faisant en sorte que les plateaux d'imagerie soient complets, diversifiés et regroupés autour d'équipes de taille suffisante et pluri-spécialisées.
3. Soutenir l'installation des systèmes d'information, d'archivage et de partage des images assurant la mise en réseau des acteurs de soins.
4. Dans le cadre du développement de l'e-Santé, déployer la téléradiologie pour garantir aux patients un acte d'imagerie médicalisé 24 heures sur 24, sur l'ensemble du territoire.
5. Soutenir la réalisation d'études médico-économiques visant à apprécier le rapport coût/efficacité des techniques d'imagerie.
6. Adapter la CCAM aux progrès de l'imagerie.
7. Accélérer la mise à niveau et le renouvellement des appareils d'imagerie afin que les patients bénéficient des progrès de la recherche.
8. Revoir les modalités administratives d'autorisation des équipements comme le scanner et l'IRM.
9. Considérer les spécificités de l'imagerie hospitalo-universitaire en déployant un nombre suffisant de plateformes de recherche expérimentales et translationnelles (convergence de l'imagerie et des biotechnologies), conformément aux recommandations du rapport Marescaux.
10. Mettre en œuvre la concertation entre les professionnels de l'imagerie et les ARS pour toutes les questions relevant de l'imagerie.

